

J'espère que je ne m'écarte pas trop du sujet mais je veux simplement donner cet exemple. Le ministre va dire presque tout de suite qu'il s'agit d'un problème que les libéraux ont hérité des Conservateurs qui ne l'ont pas résolu et je devrais, bien entendu, dire que les libéraux non plus ne l'avaient pas résolu. Mais ce n'est pas vraiment ce que je veux dire. L'idée, c'est que presque régulièrement chaque année un certain nombre de gens se trouvent d'ordinaire aux prises avec le même problème qui consiste à enlever les pierres d'un terrain et cela leur occasionne des frais que l'on ne leur permet pas de déduire en vertu de la loi de l'impôt sur le revenu, mais qui devraient l'être. Je tiens à appeler l'attention du ministre sur cette question.

M. Weichel: Je pose la question de privilège.

M. l'Orateur suppléant (M. Batten): L'honorable député pose-t-il la question de privilège?

M. Weichel: Oui, monsieur l'Orateur. Comme en font foi les pages 4160 et 4161 du compte rendu du 24 octobre 1963, l'honorable représentant de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) a fait une déclaration au sujet d'une des principales industries de Kitchener. Il a dit, entre autres, ce qui suit:

La *Canadian Economic Foundation* est un organisme qui a surtout pour but d'obtenir des fonds d'employeurs réactionnaires et crédules qui souhaitent bourrer le crâne des travailleurs au Canada avec une propagande anti-sociale de libre entreprise. Cet organisme a été employé par deux entreprises qui avaient conclu des contrats avec les Métallurgistes unis d'Amérique, c'est-à-dire la *Joy Manufacturing*, de Galt, et la *Toronto Iron Works*. La société *Dominion Rubber Company*, de Kitchener, a également eu recours à ses services, avec des conséquences tout à fait désastreuses pour le Syndicat des travailleurs du caoutchouc.

Monsieur l'Orateur, vu que cette société est établie dans Waterloo-Nord, les observations du député m'inquiètent au plus haut point. J'ai demandé à la compagnie si l'accusation était fondée. La *Dominion Rubber Company* m'a répondu que la déclaration est absolument fausse. Je pourrais ajouter que, à Kitchener, cette société paie des salaires plus élevés que la plupart des autres compagnies pour du travail identique.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, le représentant de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Cameron) a fort bien exposé les critiques que nous formulons à l'endroit du budget et il a expliqué les solutions de rechange que nous proposons. Il n'est probablement pas inexact de dire qu'une bonne partie des dispositions de la mesure sont déjà en vigueur. Pour ce qui est du

temps, par ailleurs, il nous reste encore beaucoup de travaux à compléter d'ici la fin de la session. En outre, la Commission royale d'enquête sur les impôts étudie ces questions. Toutes ces raisons me justifient donc d'être aussi bref que possible.

Monsieur l'Orateur, si je prends la parole, cet après-midi, c'est pour attirer l'attention du ministre sur l'irresponsabilité totale d'une filiale américaine dans le Sud de la Colombie-Britannique. Je signale ces faits au ministre dans l'espoir qu'on en tiendra compte lorsque le temps viendra d'adopter des politiques fiscales en vue de remédier à ce genre de situation. A plusieurs reprises, cet après-midi, on a parlé de la maîtrise des États-Unis sur notre économie. La question semble préoccuper tout le monde.

Avant d'aller plus loin, je tiens à dire que les mesures prises par le ministre à cet égard nous ont semblé fort timides. Je crois personnellement que beaucoup de gens se sont montrés injustes envers lui et, dans certains cas, ceux-là mêmes qui demandaient instamment qu'on prenne des mesures en ce sens. Pour la première fois dans l'histoire du Canada un ministre des Finances a admis, en prenant certaines mesures, même si elles nous ont semblé timides et plutôt inefficaces, la menace américaine qui pesait sur nos industries et nos ressources. Tout en espérant l'adoption de mesures appropriées, nous avons d'autres propositions pour parer à la situation, comme l'a indiqué l'honorable représentant de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles. Toutefois, nous ne devrions rien négliger pour venir en aide au ministre dans cette voie très difficile et, disons-le, peu connue.

Avant d'aller plus loin, je tiens à donner lecture d'une déclaration faite en 1954 par M. James Muir, alors président de la Banque royale du Canada, car elle prouve que ce problème n'est pas nouveau et qu'il s'aggrave chaque année. Je cite:

Il semble que les capitaux américains vont s'emparer du Canada. Notre pays est en bonne voie de devenir véritablement un satellite américain dans le domaine économique. Je m'oppose à ce qu'on considère le Canada comme tributaire des États-Unis du point de vue économique et politique... J'ai bien peur que, par son inaction, le gouvernement ne mène actuellement le Canada vers un esclavage économique.

Avant de fournir des exemples des agissements de cette société dans le Sud-Est de la Colombie-Britannique, je tiens à signaler que l'inertie du gouvernement a entraîné les conséquences dont nous pâtissons aujourd'hui.

Monsieur l'Orateur, nous sommes en face d'un cas fort intéressant. On a grand peine à croire qu'une situation semblable puisse prendre naissance chez nous et qu'une société américaine témoigne d'un tel mépris pour ses